

En maternelle

- ❖ Projet d'accueil des moins de 3 ans : espace passerelle proposé aux familles et liaisons micro-crèche / école et réseau assistantes maternelles / école.
- ❖ Pour toutes les classes de maternelle :
 - participation au carnaval
 - sorties cinéma à la Capitelle + une sortie spectacle de la saison culturelle
 - voyage scolaire de fin d'année
- ❖ Projets supplémentaires pour les Grandes Sections :
 - classe découverte de 2 jours
 - initiation à l'anglais
 - projet musique

En élémentaire

- ❖ des parcours d'enseignements
 - enseignement de l'anglais (débuté en GS jusqu'au CM2)
 - participation au rallye maths départemental (concours inter écoles de résolution de problèmes)
- ❖ des projets en éducation physique
 - apprentissage de la natation
 - cycle athlétisme et rencontre inter écoles
 - cycle d'apprentissage du ski aux Estables
 - cycle d'initiation au rugby
 - cycle d'initiation aux arts du cirque
 - cycle d'initiation au hand ball
 - attestation de première éducation routière (APER)
 - activités multi-sport à la base nautique d'Aurec
- ❖ des projets culturels
 - 3 sorties cinéma avec exploitation pédagogique en classe
 - 1 sortie à la saison culturelle municipale
 - projet musique avec une professeure de musique de l'école intercommunale de musique et de danse (EIMD)



- ❖ Les projets artistiques
 - carnaval : préparation du défilé en rythme et fabrication des costumes
- ❖ classes de découvertes et sorties à la journée
 - classe de découverte 2 jours en Ardèche (découverte de la Préhistoire – CE2 et CM1)
 - sortie histoire et patrimoine au Chambon sur Lignon (à la mémoire des Justes)
 - voyage scolaire de fin d'année dans chaque classe
- ❖ liaison CM2 / 6^{ème} du collège
 - réunion d'information des parents CM2 et visite du collège en famille
 - activités pédagogiques : défi langue + organisation d'une journée d'intégration des CM2 au collège

Projet de première scolarisation et inscription

La première entrée à l'école maternelle

- Les enfants sont admis à l'école à partir de leur 2 ans.
- Selon leur date anniversaire et selon le choix de leurs parents, leur première entrée scolaire peut avoir lieu :
 - o à la rentrée scolaire de septembre
 - o en novembre après les vacances d'automne
 - o en janvier après les vacances de Noël
- Avant leur première entrée scolaire et afin de faciliter l'intégration du jeune enfant à l'école, les enseignants proposent aux familles un temps passerelle



Le temps passerelle

Les parents ont la possibilité d'accompagner leur enfant et de rester dans la classe une ou deux fois au besoin. La présence des parents rassure l'enfant qui fait la connaissance de l'enseignante et de l'ATSEM de la classe et qui explore les coins jeux. Pour les parents c'est l'occasion de discuter avec l'enseignante et l'ATSEM, de voir le fonctionnement d'un moment de classe et de vivre le moment privilégié d'arrivée à l'école avec leur enfant. En accord avec l'enseignante, le temps passerelle a lieu en fin d'après-midi (de 15h30 à 16h30) et en début de matinée (de 8h30 à 10h).

Le projet de scolarisation

À l'issue du temps passerelle, l'enseignante, les parents et le directeur établissent un projet de scolarisation indiquant :

- l'arrivée de l'enfant à l'école.
- ses journées de scolarisation
- une évolution de sa scolarisation au cours de l'année



Documents administratifs à présenter à l'inscription

- le livret de famille
- le carnet de santé (pages des vaccinations)
- pour les enfants déjà scolarisés
 - le certificat de radiation de l'école précédente
- au moment de leur entrée à l'école
 - une attestation d'assurance scolaire avec responsabilité civile et individuelle accident

Le directeur se tient à votre disposition pour tous renseignements.

René Meyssonnier
Tél : 04 71 56 53 00
E mail : ec43.pub.monistrolsurloire.kersonnier.elem@ac-clermont.fr

ALBERT JACQUARD

Rue du Kersonnier
43120 MONISTROL-SUR-LOIRE
Tél : 04 71 56 53 00

E-mail : ec43.pub.monistrolsurloire.kersonnier.elem@ac-clermont.fr

Maternelle et élémentaire
de la toute petite section
dès 2 ans au CM2

Unité
Maternelle
Autisme

L'école Albert Jacquard a 13 classes :

4 classes en maternelle
8 classes en élémentaire
1 Unité d'Enseignement Maternelle Autisme



Horaires scolaires

L'école fonctionne en semaines scolaires de 4 jours :
lundi/mardi et jeudi/vendredi

Pour toutes les classes :
Matin : 8h30/11h45
Après-midi : 13h45/16h30

Laïcité

L'école publique est laïque. La laïcité de l'école offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté.

« Ici on enseigne l'art de la rencontre »
Albert Jacquard